



RAPPORT D'ACTIVITE LEGISLATURE
1ère année
(1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015)

Genève, le 26 juin 2015

I. Base légale

- Loi sur les commissions officielles du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20)
- Règlement sur les commissions officielles du 10 mars 2010 (RCOF; A2 20.01)
- Loi sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 24 février 1961 (LCUA; I 1 55)
- Règlement sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 19 juin 1974 (RCUA; I 1 55.03)

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour mission de donner son avis au département de l'urbanisme et de lui présenter des suggestions sur tous les problèmes généraux que pose l'aménagement du canton et plus particulièrement sur les projets de modification de zones, de plans directeurs, de plans localisés de quartier et sur les projets routiers d'une certaine importance.

III. Secrétariat de la commission

Office de l'urbanisme - DALE

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Instruction des dossiers pour les séances et présentations
- Prise du PV et élaboration du projet de préavis

IV. Activités de la commission

La commission s'est réunie en séance ordinaire 22 fois au cours de l'exercice passé sous la présidence de Monsieur Oleg Calame. Le secrétariat a été assumé par Monsieur Simon Wermelinger, assisté de Madame Anne Domeniconi-Gueissaz.

Elle a eu à se prononcer principalement sur l'application de la LGZD et de la LaLAT qui visent à l'élaboration et l'adoption de plans d'affectation du sol.

Lors de l'exercice 2014-2015 la commission a élaboré 97 préavis portant sur les dossiers qui lui ont été soumis, à savoir :

- 51 demandes préalables (DP) ou définitives (DD), autorisations par procédure accélérée (APA) et demandes de renseignement (DR);
- 16 plans de quartier (PLQ)
- 5 plans directeurs de zone industrielle (PDZI)
- 5 plans de site (PS)
- 13 modifications de limites de zones (MZ)
- 2 études d'aménagement
- 1 plan directeur communal (PDCom)
- 1 plan directeur de quartier (PDQ)
- 3 divers

En outre, des présentations de dossiers à plus grande échelle ont été faites à la commission, soit par les mandataires, soit par les collaborateurs des services en charge du pilotage des projets :

- Présentation de 8 grands projets
- Présentation des projets d'aménagements situés sur la commune de Satigny
- Présentation des interfaces CEVA
- Présentation du programme de législature
- Présentation de la réforme de l'outil PLQ (en cours d'élaboration)

Enfin, des délégués de la commission ont participé aux Ateliers du logement et à l'étude sur la stratégie de densification de la zone villas, ainsi qu'à des visites in situ (PS Le Grand-Morillon, Genève/Petit-Saconnex, convocation de la Cour de justice dans le cadre de la procédure d'opposition au PLQ Surville, Lancy).

Par ailleurs, des thématiques générales telles que la question des accès aux parkings visiteurs, l'application des normes OPB, l'inventaire SDA ou la place de la consultation de la commission dans la procédure d'élaboration des projets d'aménagement ont régulièrement suscité les réflexions de la commission.

V. Frais de la commission

Jetons de présence de la commission

Bilan pour la législature de juin 2014 à mai 2015 : CHF 64'652.50



Oleg Calame

Président de la commission



Genève, le 11 juillet 2016

RAPPORT D'ACTIVITE LEGISLATURE
2ème année
(1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016)

I. Base légale

- Loi sur les commissions officielles du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20)
- Règlement sur les commissions officielles du 10 mars 2010 (RCOF; A2 20.01)
- Loi sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 24 février 1961 (LCUA; I 1 55)
- Règlement sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 19 juin 1974 (RCUA; I 1 55.03)

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour mission de donner son avis au département de l'urbanisme et de lui présenter des suggestions sur tous les problèmes généraux que pose l'aménagement du canton et plus particulièrement sur les projets de modification de zones, de plans directeurs, de plans localisés de quartier et sur les projets routiers d'une certaine importance.

III. Secrétariat de la commission

Office de l'urbanisme - DALE

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Instruction des dossiers pour les séances et présentations
- Prise du PV et élaboration du projet de préavis

IV. Activités de la commission

La commission s'est réunie en séance ordinaire 23 fois au cours de l'exercice passé sous la présidence de Monsieur Alain Robbe. Le secrétariat a été assumé par Monsieur Simon Wermelinger, assisté de Madame Anne Domeniconi-Gueissaz pour la période de juin 2015 à septembre 2015 et de Madame Jessica Chételat pour la période d'octobre 2015 à mai 2016.

Elle a eu à se prononcer principalement sur l'application de la LGZD et de la LaLAT qui visent à l'élaboration et l'adoption de plans d'affectation du sol.

Lors de l'exercice 2015-2016, la commission a émis 88 préavis portant sur les dossiers qui lui ont été soumis, à savoir :

- 53 demandes préalables (DP) ou définitives (DD), autorisations par procédure accélérée (APA) et demandes de renseignement (DR);
- 14 plans localisés de quartier (PLQ)
- 3 plans directeurs de zone industrielle (PDZI)
- 1 plan de site (PS)
- 10 modifications de limites de zones (MZ)
- 1 plan directeur communal (PDCom)
- 2 plans directeurs de chemins pour piétons (PDCP) et 1 plan localisé de chemin pour piéton (PLCP)
- 3 divers

Parmi ces 88 préavis, 46 ont été élaborés en séance, 7 en délégation et 35 par la présidence.

19 dossiers lui ont été soumis pour avis de consultation dont :

- 14 avant-projets de PLQ
- 1 avant-projet de PLCP
- 1 avant-projet de DR
- 1 avant-projet d'image directrice
- 1 masterplan
- 1 cahier des charges pour la révision d'un PDCom

Parmi ces 19 avis de consultation, 15 ont été élaborés en séance et 4 en délégation.

En outre, des présentations de dossiers à plus grande échelle ont été faites à la commission, soit par les mandataires, soit par les collaborateurs des services chargés du pilotage de ses projets :

- Présentation de 1 grand projet
- Présentation de l'étude sur les surélévations
- Présentation des directives pour l'élaboration des PDCom de 2^e génération
- Présentation de l'étude sur la zone 5 sans modification de zone
- Présentation de la réforme de l'outil PLQ

Enfin, un délégué de la commission a participé à l'étude sur la stratégie de densification de la zone 5 sans modification de zone.

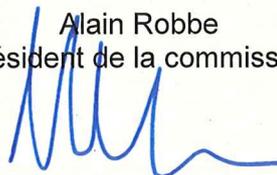
Par ailleurs, les thématiques de la concertation, de l'application des normes OPB et OPAM, de l'inventaire SDA ou de la place de la consultation de la commission dans la procédure d'élaboration des projets d'aménagement ont régulièrement suscité les réflexions de la commission.

V. Frais de la commission

Jetons de présence de la commission

Bilan pour la législature de juin 2015 à mai 2016 : CHF 64'808.00

Alain Robbe
Président de la commission





Genève, le 31 mai 2017

RAPPORT D'ACTIVITE LEGISLATURE
3ème année
(1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017)

I. Base légale

- Loi sur les commissions officielles du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20)
- Règlement sur les commissions officielles du 10 mars 2010 (RCOF; A2 20.01)
- Loi sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 24 février 1961 (LCUA; I 1 55)
- Règlement sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 19 juin 1974 (RCUA; I 1 55.03)

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour mission de donner son avis au département de l'urbanisme et de lui présenter des suggestions sur tous les problèmes généraux que pose l'aménagement du canton et plus particulièrement sur les projets de modification de zones, de plans directeurs, de plans localisés de quartier et sur les projets des infrastructures de transport d'une certaine importance.

III. Secrétariat de la commission

Office de l'urbanisme - DALE

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Instruction des dossiers pour les séances et présentations
- Prise du PV et élaboration du projet de préavis

IV. Activités de la commission

La commission s'est réunie en séance ordinaire 25 fois au cours de l'exercice passé sous la présidence de Madame Christine Delarue. Le secrétariat a été assumé par Monsieur Simon Wermelinger, assisté jusqu'au 15 décembre 2016 de Madame Jessica Chételat.

Elle a eu à se prononcer principalement sur l'application de la LGZD et de la LaLAT qui visent à l'élaboration et l'adoption de plans d'affectation du sol.

Lors de l'exercice 2016-2017, la commission a émis 84 préavis portant sur les dossiers qui lui ont été soumis, à savoir :

- 33 demandes définitives (DD);
- 11 demandes de renseignement (DR)
- 14 modifications de limites de zones (MZ)
- 21 plans localisés de quartier (PLQ)
- 2 plans directeurs de zone industrielle et artisanale (PDZIA)
- 2 plans de site (PS)
- 1 plan directeur des chemins de randonnée pédestre

Parmi ces 84 préavis, 42 ont été élaborés en séance, 6 en délégation et 36 par la présidence.

19 dossiers lui ont été soumis pour avis de consultation dont :

- 10 avant-projets de plan localisé de quartier (PLQ)
- 1 avant-projet de plan localisé de chemins pour piétons (PLCP)
- 3 cahiers des charges pour la révision d'un PDCCom
- 5 autres dossiers (4 études d'aménagement et un plan guide)

Tous ces avis ont été élaborés en séance.

En outre, 3 présentations lui ont été faites :

- Première mise à jour du plan directeur cantonal
- Avancement de la réforme PLQ
- Mise en œuvre de la concertation lors de l'élaboration des PLQ

Enfin, des délégués de la commission ont participé à la Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT), à l'étude sur la stratégie de densification de la zone 5 sans modification de zone, au conseil consultatif pour la traversée du lac et à l'évaluation de la mise en application des nouveaux PLQ.

V. Frais de la commission

Jetons de présence de la commission

Bilan pour la législature de juin 2016 à mai 2017 : CHF 54'468.75

Christine Delarue
Présidente de la commission

